



Projet de 3^{ème} année de monitorat
2003-2004

Intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques.

analyse de la situation et réflexions sur la mise à profit de cette étude

Moniteurs:

Florence Duchêne
Dominique Mille
Emmanuelle Faraut
Nicolas Laverdure
Patrice Faure
Nicolas Huc
Gayo Diallo
Patrick Namy

Tuteur:

Sylvain Meignen

I.	<u>INTRODUCTION</u>	3
II.	<u>À la recherche de l'équipe pédagogique : théorie et réflexion</u>	4
	A. <u>L'équipe pédagogique dans les textes officiels et la bibliographie spécialisée</u>	4
	B. <u>La réflexion du groupe sur l'équipe pédagogique</u>	5
III.	<u>OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE</u>	6
	A. <u>Les objectifs de la recherche</u>	6
	1. <u>Quelques pistes suggérées</u>	7
	2. <u>Elaboration du questionnement</u>	8
	B. <u>Méthodologie de travail</u>	9
	1. <u>Recherche des définitions</u>	9
	2. <u>Elaboration de la première version du questionnaire</u>	9
IV.	<u>Résultats</u>	11
	A. <u>Service des moniteurs</u>	12
	B. <u>Cycle d'enseignement</u>	12
	C. <u>Type d'enseignement</u>	13
	D. <u>Composition de l'équipe pédagogique</u>	13
	1. <u>Composition</u>	13
	2. <u>Effectif</u>	14
	E. <u>Rôle de l'équipe pédagogique</u>	14
	1. <u>Public concerné</u>	14
	2. <u>Tâches de l'équipe pédagogique</u>	15
	3. <u>Ressources partagées</u>	15
	4. <u>Interventions de l'équipe pédagogique</u>	16
	F. <u>Communication avec l'équipe pédagogique</u>	17
	1. <u>Accueil par université, direction scientifique</u>	17
	2. <u>Moyens de communication par université, direction scientifique</u>	18
	G. <u>Implication du moniteur</u>	19
	1. <u>Appartenance par université, direction scientifique, année de monitorat</u>	19
	2. <u>Degré d'implication des moniteurs au sein des équipes</u>	20
	H. <u>Non intégration dans une équipe pédagogique</u>	21
	1. <u>Etude du sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique par université</u>	21
	2. <u>Etude du sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique par direction d'enseignement</u>	24
	3. <u>Etude du lien entre moniteurs contactés et sentiment d'appartenance</u>	25
V.	<u>Conclusion générale</u>	28

I. INTRODUCTION

Etre moniteur à l'université est une grande chance. En effet, cette situation est a priori idéale pour former les étudiants en thèse à leur futur métier d'enseignant chercheur. Le moniteur est intégré dans les structures administratives de leurs UFR respectives, partie intégrante du corps enseignant, en relation étroite avec le personnel administratif des universités. Ce statut permet d'accroître la connaissance du milieu de la recherche et de l'enseignement.

Un second élément fondamental lié à cette position est le lien créé entre les moniteurs des différentes disciplines par les formations qu'ils suivent chaque année à travers le CIES. Ces périodes de formation, essentielles pour permettre d'aborder des questions pédagogiques, donnent l'occasion d'un brassage entre les moniteurs des différentes disciplines et universités.

C'est de ces échanges interpersonnels qu'est née l'idée de l'enquête présentée aujourd'hui. Les différences de culture scientifique, de gestion des enseignements, de prise en compte des problèmes pédagogiques, du statut du moniteur, du fonctionnement interne à chaque UFR apparaissent rapidement lors de discussions entre moniteurs d'horizons différents.

Cette enquête se veut ainsi une réflexion sur les conditions de la pratique du « métier » de moniteur, première étape sur le chemin du métier d'enseignant chercheur, et plus particulièrement sur **l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques.**

Dans une première partie seront abordés à la fois les questions soulevées autour des définitions des termes de la recherche et les réponses apportées par la littérature. Si le monitorat est une notion définie clairement et encadrée par des textes précis, l'équipe pédagogique est un terme plus difficile à définir, voire à décrire.

Dans une seconde partie, seront exposés les objectifs de l'enquête et la méthodologie employée : une enquête par questionnaire.

La troisième partie fera état des résultats des questionnaires et proposera une analyse de ces résultats.

II. À la recherche de l'équipe pédagogique : théorie et réflexion

En choisissant de travailler sur l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques, nous avons implicitement considéré cette dernière comme une réalité. Chacun de nous en avait une représentation mais il nous était bien difficile d'en donner une définition rigoureuse. Or, il s'agit d'un point crucial puisque l'élaboration du questionnaire ne pouvait être entreprise sans posséder un cadre de référence clair et précis. Il est donc nécessaire de disposer d'une définition de l'équipe pédagogique, et d'entreprendre une recherche de fond sur la place du moniteur en son sein. Nous avons d'abord cherché des réponses à ces questions dans les textes officiels et dans la bibliographie spécialisée. À notre grand étonnement, cette quête fut difficile.

A. L'équipe pédagogique dans les textes officiels et la bibliographie spécialisée

Une recherche dans le Journal Officiel et dans le Bulletin Officiel (BO) n'a pas apporté les fruits attendus. En effet, des allusions existent, notamment dans le BO, mais nous n'avons pas été en mesure d'y trouver une définition claire de l'équipe pédagogique. À chaque fois, le terme est employé dans des développements annexes, et non pas pour lui-même. On trouve, en revanche, des références claires à la notion d'« équipe éducative », qui semble cependant s'appliquer à la seule école primaire. Pourtant, le concept d'« équipe pédagogique » existe bel et bien dans l'enseignement supérieur, puisqu'il est évoqué dans le texte régissant le statut des enseignants-chercheurs¹. Là encore, on constate qu'il s'agit d'une allusion, et non d'une définition rigoureuse.

En ce qui concerne les textes juridiques qui définissent le tutorat et déterminent les conditions d'exercice du moniteur, l'équipe pédagogique n'apparaît pas en tant que telle, même si elle semble transparaître entre les lignes. La personne du tuteur, par exemple, s'impose comme un élément-clé dans les rapports avec cette équipe pédagogique évanescence. Par exemple, le décret n°89-794 du 30 octobre 1989, article 2, précise :

« l'initiation des moniteurs aux fonctions d'enseignement est assurée sous la direction d'un enseignant-chercheur titulaire ».

Même s'il semble évident que le tuteur sera un intermédiaire entre le moniteur et le reste de l'équipe pédagogique, il n'en est pas dit plus. En particulier, les attributions du tuteur restent, de manière générale, assez floues².

Face à cette relative pauvreté des textes officiels, nous nous sommes orientés vers la bibliographie spécialisée. Mais là encore, les résultats ont été assez maigres. Nous avons été, par exemple, très étonnés de constater que les auteurs de deux ouvrages portant expressément

¹ Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 3. Cf. *infra*, le passage cité.

² Cf. C. Leborgne-Tahiri, « La formation pédagogique des enseignants du supérieur en France », dans *Skholé. Cahiers de la recherche et du développement*, 1994, 2, p. 149-185. L'auteur remarque que les critères de nomination, les attributions, les charges horaires, le type d'encadrement du tuteur ne sont pas spécifiés clairement par les textes officiels.

sur « l'équipe pédagogique » ne définissaient jamais cette notion, pourtant centrale dans leur approche³ !

Cette difficulté à trouver une définition précise devient moins étonnante lorsque l'on considère la situation qui semble encore prédominer dans l'enseignement supérieur français. Divers articles mettent ainsi l'accent sur le passif du système universitaire, qui accueille encore avec une certaine froideur le discours et la réflexion sur la pédagogie⁴. Ainsi, dans une étude portant sur « la formation pédagogique des enseignants du supérieur en France », C. Leborgne-Tahiri constatait :

« cette conception narcissique du rôle et des fonctions du professeur d'université est encore largement répandue, ce qui tend à prouver que la notion d'équipes pédagogiques, d'organisation collective de l'enseignement, de gestion des banques de ressources pour l'enseignement, ne sont pas – malgré les apparences, c'est-à-dire les concertations multiples dites « pédagogiques » dans les départements – enracinées dans l'esprit de tous »⁵.

En réalité, ces absences ou ces imprécisions paraissent significatives de la situation générale, qui n'est autre que celle que nous avons nous même éprouvée : l'équipe pédagogique semble un élément reconnu par tous, mais clairement défini par bien peu. Il s'ensuit une relative liberté, dont chacun tire sa propre définition, sa propre conception. Forts des quelques éléments épars que nous avons pu réunir, et de notre propre réflexion, nous avons donc élaboré une définition de l'équipe pédagogique.

B. La réflexion du groupe sur l'équipe pédagogique

Déjà stimulée par nos lectures, notre réflexion s'est enrichie des échanges que nous avons pu avoir avec des enseignants, des chercheurs en pédagogie, mais aussi des personnes diverses qui font partie d'une équipe pédagogique et nous ont livré leur expérience et leur conception de cette entité. De cet ensemble se sont dégagés divers enseignements, qui nous ont, par la suite, permis de bâtir et structurer le questionnaire envoyé aux moniteurs. Nous n'ignorons toutefois pas que dans les réponses qu'ils nous ont fournies, les moniteurs ont été guidés par leur propre représentation de l'équipe pédagogique. Ce retour nous a justement permis d'enrichir notre propre perception de l'équipe pédagogique.

Une première conclusion s'impose d'emblée comme une évidence : l'équipe pédagogique est formée de l'ensemble des personnes assurant des cours, une transmission de savoirs et de compétences, à un même ensemble d'étudiants sur des sujets connexes. Une question plus délicate, cependant, est celle de l'appartenance à l'équipe pédagogique de personnels non-enseignants (nous pensons notamment aux personnels administratifs). Nous avons considéré que ces personnes faisaient partie des équipes pédagogiques, dans la mesure où la prise en charge des étudiants demande une coopération constante entre eux et les enseignants. Problèmes de logistique, de planning, d'emplois du temps, de disponibilité des salles, de suivi et d'orientation des étudiants, sont autant de questions nécessitant une coopération et la réunion, dans un vaste ensemble, de personnes aux compétences et aux

³ G. Billotte, *L'équipe pédagogique : vers une nouvelle identité professionnelle des enseignants*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; J. de Queylard, *L'équipe pédagogique pluridisciplinaire*, Montpellier, CRDP, 1995.

⁴ A. Bireaud, « En France, une politique de formation pédagogique pour les enseignants du supérieur timide, hésitante et controversée », dans J. Donnay et M. Romainville (éd.), *Enseigner à l'Université. Un métier qui s'apprend ?*, Bruxelles, 1996.

⁵ C. Leborgne-Tahiri, *loc. cit.*, p. 160.

attributions variées, afin d'assurer un enseignement de qualité. Les membres de l'équipe pédagogique partagent des ressources et travaillent collectivement pour constituer, réaliser et améliorer l'enseignement dispensé aux étudiants. La diversité de l'équipe pédagogique exige une organisation et une structure hiérarchique. Elle doit disposer d'un « chef » coordonnant les actions de ses différents membres, afin de gagner en efficacité.

Son utilité et ses objectifs sont variés. Sa première fonction est liée à l'enseignement : transmettre des connaissances et des méthodes aux étudiants. Pour ce, elle organise le déroulement de l'année, détermine le contenu des enseignements et des évaluations et peut réfléchir à la démarche pédagogique engagée. Elle est aussi supposée prendre en compte toute la logistique et la mise en place des enseignements. Horaires, organisation des séances, contenu, organisation pratique (clés, gestion des salles, organisation des examens...) sont de son ressort. Mais elle intervient également dans diverses facettes de la vie et du parcours des étudiants : rôle d'écoute des étudiants et de leurs difficultés (pas forcément scolaires), rôle d'encadrement et de conseil. Des problèmes relationnels entre enseignants, entre élèves et enseignants, ou entre élèves et entourage, peuvent être réglés par l'équipe pédagogique.

Le « chef » de l'équipe pédagogique doit assurer la communication et le bon fonctionnement de l'ensemble, qui devrait fonctionner comme un lieu de partage (des documents, des méthodes...) et d'échange. Les compétences de l'équipe pédagogique doivent lui permettre de faire un bilan à la fin des enseignements, pour rendre compte de ce qui s'est bien passé et de ce qui s'est mal passé, et pour déterminer de futurs changements ou adaptations. En pratique il arrive souvent, à l'université, que la coordination de l'aspect « pédagogique » (c'est-à-dire la réflexion sur l'enseignement) soit relativement faible par rapport à la coordination de l'aspect administratif. Pourtant, et comme il a été dit plus haut, les enseignants-chercheurs sont statutairement impliqués dans la direction et l'animation des équipes pédagogiques. Ainsi, l'article 3 du décret n°84-431, du 6 juin 1984, fixant les attributions des enseignants-chercheurs, précise laconiquement :

« Ils [les enseignants-chercheurs] participent à l'élaboration et assurent la transmission des connaissances au titre de la formation initiale et continue. Ils assurent la direction, le conseil et l'orientation des étudiants. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques et en liaison avec les milieux professionnels ».

Il nous a semblé pertinent de prendre la mesure de cette action, à travers le prisme du monitorat et de l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques des universités grenobloises. Notre démarche cherche également à remplir d'autres objectifs, qu'il nous faut maintenant préciser.

III. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

A. Les objectifs de la recherche

Le principal objectif de cette recherche est de proposer un portrait de la situation des moniteurs au sein de leur environnement pédagogique. En effet, lors des discussions entre moniteurs de diverses disciplines, les conditions d'accueil et de pratique de l'enseignement nous sont apparues comme un sujet intéressant à développer. **Au premier abord, c'est**

l'hétérogénéité des situations qui semble dominer en ce qui concerne les niveaux d'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques. Mais ce sentiment représente-t-il une réalité ?

1. Quelques pistes suggérées

La lecture de diverses études concernant le monitorat ou les moniteurs, nous ont aidés à élaborer plusieurs questions auxquelles notre étude cherchera à répondre.

C'est le cas par exemple de l'étude de C. Leborgne-Tahiri sur la formation pédagogique des enseignants du supérieur en France⁶. L'auteur, après avoir brossé un portrait assez pessimiste de l'ouverture du système universitaire français à la pédagogie, relève un début d'ouverture, des tentatives de réflexion et de mise en place de solutions et de nouveautés. Or, ces avancées sont précisément, selon elle, liées à la mise en place du monitorat :

« on peut affirmer que la notion de professionnalisation de l'enseignement supérieur est apparue, dans les textes français, avec le monitorat, créé en 1989, puis les CIES créés en 1991. Ces textes reconnaissent l'aspect pédagogiques de certaines des activités des enseignants-chercheurs universitaires, et la possibilité de se former à celles-ci. »

Dans une autre étude, A. Bireaud⁷ montre bien que la création du monitorat est :

« un événement important dans l'université française, où, pour la première fois, on s'intéresse à la formation pédagogique des universitaires »

Pourtant, le même auteur souligne les limites de la formation et du suivi des moniteurs par le reste de l'équipe enseignante, censée les encadrer :

« l'action des tuteurs est très variable et elle n'est pas toujours favorable à l'apprentissage du métier ; beaucoup de moniteurs sont laissés à eux-même et reproduisent les formes d'enseignement qu'ils ont connues »

Ces points de vue peuvent être mis en rapport avec un début d'enquête sur la situation des moniteurs, réalisée par le centre de recherche sur l'enseignement supérieur (ESCOL) de l'université Paris VIII, en 2001⁸, dont les résultats ont été présentés au colloque de l'ADMES tenu à Grenoble les 13 et 14 novembre 2003. Dans ce projet d'ensemble, destiné à "connaître leurs caractéristiques familiales et leurs parcours scolaires et universitaires, à mieux identifier leurs pratiques au sein des universités et de discerner leur projet", on note un début de questionnement sur les rapports entretenus avec les enseignants au sein du département. Il en est ressorti que « ces rapports sont relativement appréciés par les moniteurs".

L'enquête n'est cependant pas allée plus loin et ne s'est pas intéressée en tant que tel à l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques. Il nous semble pourtant essentiel de poursuivre cette réflexion et de mesurer l'intégration des moniteurs, que les spécialistes

⁶ Cf. *supra*.

⁷ A. Bireaud, *op. cit.*, p. 120 et 122.

⁸ *Les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur*, résumé disponible dans la *Note d'Information* n°03.10 de Février du ministère de la jeunesse et de l'éducation.

présentent comme des facteurs supposés d'ouverture à la pédagogie, dans les structures d'enseignement.

2. Elaboration du questionnaire

Suite à ces lectures, mettant en relief plusieurs difficultés observées au sujet des moniteurs, il s'agissait pour nous de constituer un panel de questions auxquelles nous voulions voir répondre les moniteurs du CIES de Grenoble, et ceci afin de pouvoir évaluer leur position face à l'organisation des enseignements et par rapport à la notion plus générale de leur intégration au sein des équipes.

A ce propos, nous avons interrogé le CIES de Grenoble, pour qui il apparaît important de savoir comment les étudiants sont accueillis dans leurs UFR respectives. En effet, l'UFR est un échelon significatif d'intégration, au plus près des moniteurs. De plus, si l'accueil des moniteurs est formellement organisé par le CIES et les Universités, il n'est pas forcément organisé par les UFR.

Il s'agissait pour nous de d'obtenir les informations les plus pertinentes pour répondre à ces différentes questions :

- Comment les moniteurs définissent ce qu'est une équipe pédagogique (si elle existe) ?
- Quels rôles tient-elle ?
- De quelle manière sont impliqués les moniteurs au sein de ces équipes ?
- Comment définissent-ils leur intégration ?
- Comment les moniteurs sont-ils encadrés et suivis dans leur pratique de l'enseignement ?
- Peut-on améliorer l'intégration des moniteurs dans ces équipes et de quelle manière, selon leur point de vue ?

Il s'agit également de recueillir des informations d'ordre général pour situer le moniteur et pouvoir décrire des différences de situation (UFR d'appartenance, discipline enseignée, moniteur de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année.....).

L'ensemble de ces informations nous permettrait alors de faire un constat plus réaliste de la situation globale des moniteurs du CIES de Grenoble vis-à-vis de leur intégration au sein des équipes pédagogiques, mais aussi de mieux cerner ce que l'équipe pédagogique signifie et représente pour eux.

Nous ne nous intéresserons ici qu'à un seul⁹ des divers aspects du « métier » de moniteur : celui qui concerne l'enseignement et les relations du moniteur aux autres membres de l'équipe pédagogique, quelle qu'en soit la composition.

⁹ Selon l'hypothèse de Marie-Françoise Favre-Bonnet, pour laquelle il y a plusieurs professions dans le métier d'enseignant-chercheur, (cf. son article « Enseignant-chercheur, une profession morcelée ? », dans R. Bourdoncle et L. Demailly (éd.), *Les professions de l'éducation et de la formation*, Lille, 1998).

B. Méthodologie de travail

1. Recherche des définitions

Les sources de documentations étaient les suivantes :

-Bibliothèque nationale (Paris, septembre-novembre 2003) : pour les recherches les documents officiels (bulletin officiel, etc.), les ouvrages spécialisés (cf. bibliographie).

-Internet (automne 2003): pour prendre connaissance le plus exhaustivement possible des études existantes.

-Moniteurs du CIES de Grenoble (automne 2003): afin de relever comment ces notions sont perçues sur le terrain nous avons demandé à quelques moniteurs de nous en donner leur propre définition. Pour cela, nous avons sollicité la participation de douze moniteurs.

-Colloque ADMES Rhône-Alpes sur le thème "La pédagogie universitaire : "impérieuse nécessité ou luxe inutile" (13 et 14 novembre 2003) : nous avons profité de ce colloque pour nous informer des derniers travaux sur la pédagogie et rencontrer les spécialistes de ce domaine.

Nous avons confronté les informations obtenues de ces différentes sources. Bien entendu, il y avait parfois des différences de point de vue. Nous nous sommes particulièrement appuyés sur celles-ci pour faire ressortir les points les plus intéressants à étudier.

2. Elaboration de la première version du questionnaire

Nous fondant sur des résultats des recherches citées ci-dessus et sur nos débats et réflexions, nous avons mis au point une première version du questionnaire destinée à être remplie par les moniteurs. En voici les grandes parties :

a) Profil

Il s'agit de caractériser le profil du moniteur, c'est à dire son lieu d'enseignement, année de monitorat, etc.

b) Description de l'équipe pédagogique

Nous demandons au moniteur de décrire « son » équipe pédagogique (ou celle qu'il considère comme la plus importante s'il fait partie de plusieurs) : à savoir sa composition, son fonctionnement et ses ressources.

c) Rôle de l'équipe pédagogique

Cette partie sert à définir le champs d'action de l'équipe pédagogique, son utilité et son efficacité.

d) Intégration dans l'équipe pédagogique

Pour finir, le cœur de l'étude : le moniteur se sent-il intégré dans son équipe pédagogique ? Nous évaluons son intégrations à travers différents estimateurs subjectifs (ressenti du moniteur, influence sur son enseignement etc.) et objectifs (taux de participation aux activités de l'équipe pédagogique etc.).

e) Amélioration du questionnaire

Avant de soumettre le questionnaire à tous les moniteurs, nous avons tenu à le rendre aussi clair que possible afin d'obtenir des réponses plus nombreuses et plus fiables. Trois étapes nous ont permis de l'améliorer :

- Autocritique : la relecture individuelle puis collective du questionnaire nous a permis de le compléter en descellant des cas que nous n'avions pas prévus initialement. A titre d'exemple, nous avons modifié l'enchaînement des questions pour faire en sorte qu'un moniteur ne se sentant pas appartenir à une équipe pédagogique soit concerné par le questionnaire.

- Mini-campagne de sondage : pour prendre du recul par rapport à notre travail, nous avons soumis le questionnaire à une douzaine de moniteurs extérieurs au projet. Plus que de répondre au questionnaire, nous leur avons demandé de nous signaler tout point ambiguë ou toute source de confusion nuisant à un bon remplissage du questionnaire.

- Analyse de la mini-campagne : les modifications les plus nombreuses ont été la reformulation des questions dans un souci d'intelligibilité. Nous avons réorganisé les différentes parties du questionnaire en développant une partie consacrée à l'accueil du moniteur dans l'équipe pédagogique. Nous avons également détaillé les critères objectifs pour mesurer l'intégration des moniteurs.

f) Version finale

Voici de manière synthétique le contenu du questionnaire que nous avons soumis à l'ensemble des moniteurs :

- Profil
- Accueil en temps que moniteur
- Nature de l'équipe pédagogique
- Rôle de l'équipe pédagogique
- Implication dans l'équipe pédagogique

Pour plus de détails, se reporter aux annexes où le questionnaire est reproduit dans son intégralité.

g) Soumission du questionnaire à M G. Cognet

Etant donné que nous utilisons le site internet du CIES pour la diffusion et remplissage en ligne du questionnaire, M Cognet a souhaité prendre connaissance du contenu. Le questionnaire a été accepté dans l'état.

h) Mise en ligne et relances

Pour passer de la version papier à la version à remplir en ligne, nous avons contacté l'équipe des moniteurs CIES troisième année en charge de la maintenance du site internet du CIES. Notre interlocuteur privilégié a été Mademoiselle Gwenaëlle Leclair. Etant données les spécificités du questionnaire (questions à choix multiples exclusifs ou non, questions hiérarchisées, etc.) cette dernière a eu la gentillesse de développer un complément pour le script assurant la mise en ligne de questionnaire au CIES. Cette étape réalisée, nous avons pu convertir notre questionnaire sous une forme adaptée à sa mise en ligne. Nous avons demandé à Madame M. Vuillet d'annoncer le questionnaire en notre nom par la voie du CIES afin, encore une fois, d'augmenter l'impact de l'annonce par ce côté officiel et donc le taux de

réponse. Dans cette même optique, la relance aux moniteurs n'ayant pas encore répondu a été effectuée par Madame M. Vuillet.

i) Dépouillement

Les réponses au questionnaire ont été recueillies de façon anonyme. Nous avons automatisé le traitement des réponses qui ont ensuite été analysées avec le logiciel SPSS. Ceci nous a permis de dégager les principales tendances.

j) Soumission des résultats à M G. Cognet

La présentation aux moniteurs du CIES et ce rapport ont été soumis à M. G. Cognet.

IV. Résultats

Deux cent trente quatre moniteurs ont répondu à notre questionnaire, soit un peu plus de 70% des moniteurs du CIES de Grenoble.

La répartition des répondants par année d'inscription est homogène puisque 35,9% sont inscrits en première année, 33,8% en deuxième année et 30,3% en troisième année. Près de la moitié des répondants (44,9%) sont moniteurs à l'UJF (Université Joseph Fourier). Les autres enseignent pour 18,8% à l'INPG (Institut National Polytechnique de Grenoble), 15,4% à l'Université de Savoie, 13,2% à l'UPMF (Université Pierre Mendès France) et 7,7% à l'Université Stendhal.

La répartition par direction scientifique d'enseignement n'est pas du tout homogène : 20,1% enseignent en direction scientifique d'enseignement D1 Informatique, 16,7% en D1 Mathématiques et Applications, 14,5% en D2 Physique, 13,7% en D6, 12% en D2 Electricité, 8,1 % en D2 Mécanique, 6,8% en D4 Chimie, 4,7% en D5, et 3,4 % en D3.

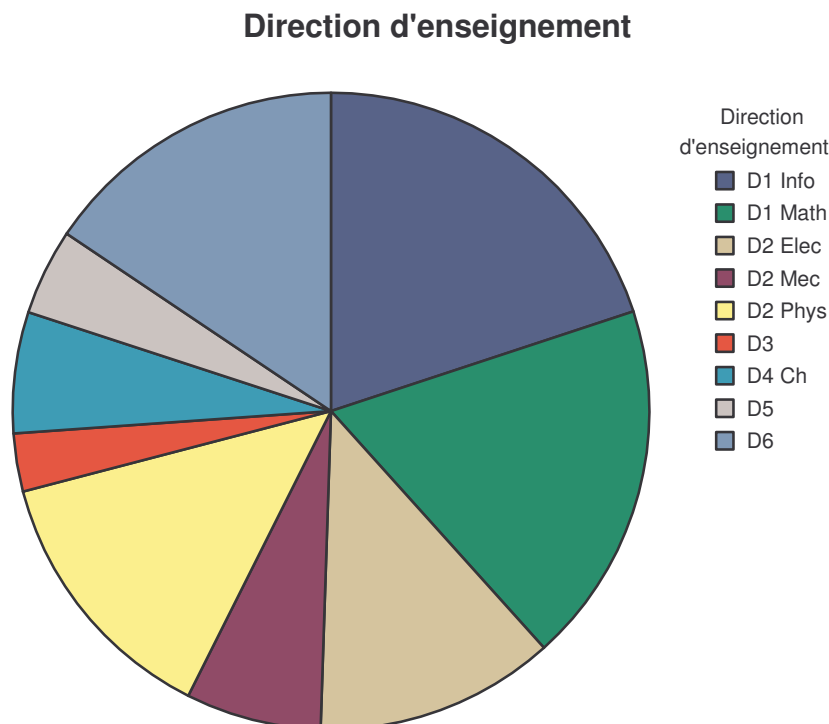


Figure 1 : Répartition des moniteurs par direction d'enseignement

A. Service des moniteurs

Les répondants enseignent parfois dans plusieurs cycles, et leur service contient des TD (Travaux Dirigés), des TP (Travaux Pratiques) et/ou des cours.

B. Cycle d'enseignement

Les moniteurs enseignent principalement en premier cycle (logique selon le contrat) puisque près de la moitié (46,2%) enseigne uniquement en premier cycle. En comparaison, la moitié (51,3%) des répondants a un service contenant du deuxième cycle, et seulement 7,2 % enseignent en troisième cycle.

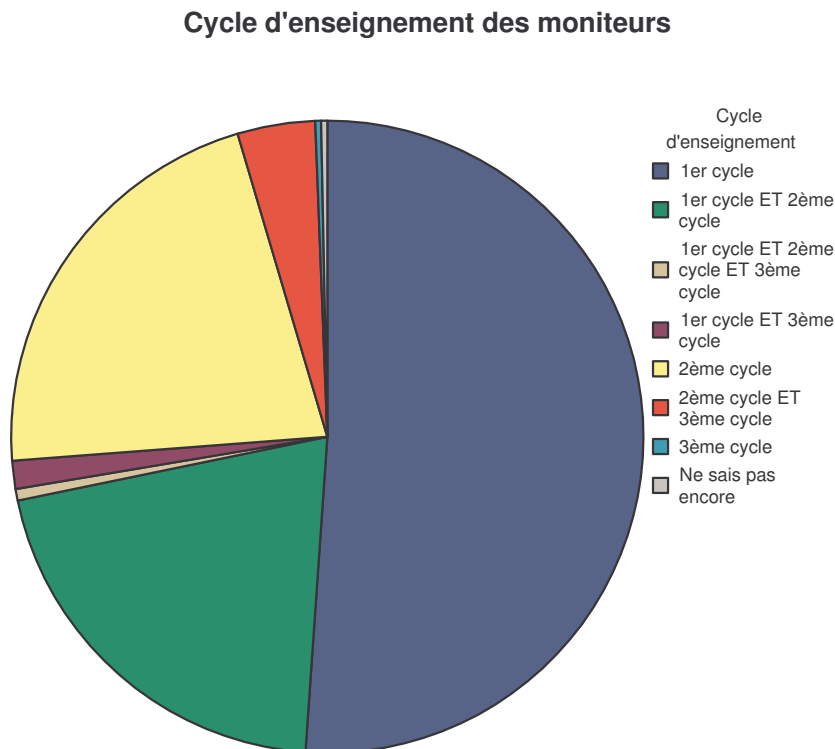


Figure 2 : Répartition des moniteurs par cycle d'enseignement

Cette répartition n'est pas homogène selon les universités. Par exemple seulement 29,5% des moniteurs de l'INPG enseignent en premier cycle. Mais l'INPG ne peut pas donner d'enseignement en premier cycle puisqu'il s'agit d'une école d'ingénieurs, ses moniteurs sont en fait « prêtés » à d'autres universités. On remarque également que les universités Stendhal et de Savoie n'ont pas de moniteurs enseignant en troisième cycle.

La répartition dans les cycles n'est pas non plus identique dans les différentes directions scientifiques. L'enseignement en troisième cycle concerne environ un moniteur sur six en D1 info et D2 Electricité, mais aucun en D3, D4 et D5. Tous les moniteurs de D5 enseignent en premier cycle, et tous ceux de D3 en deuxième cycle. Enfin, en D2 Electricité et D2 Mécanique la majorité des moniteurs enseigne en deuxième cycle et non pas en premier cycle.

Quelque soit l'année de monitorat, les moniteurs enseignent majoritairement en premier cycle, et peu en troisième cycle.

C. Type d'enseignement

Les services les plus courants (38,9%) sont à la fois constitués de TD et TP, les plus rares sont ceux ne contenant que des cours (1,7%), ou à la fois constitués de TP et de cours (0,4%).

La plupart (87,6%) des répondants encadre des TD, les deux tiers (66,7%) encadrent des TP, et seulement un tiers (30,7%) donnent des cours. On remarque que près d'un quart (17,1%) des répondants ont un service regroupant les trois types d'enseignement.

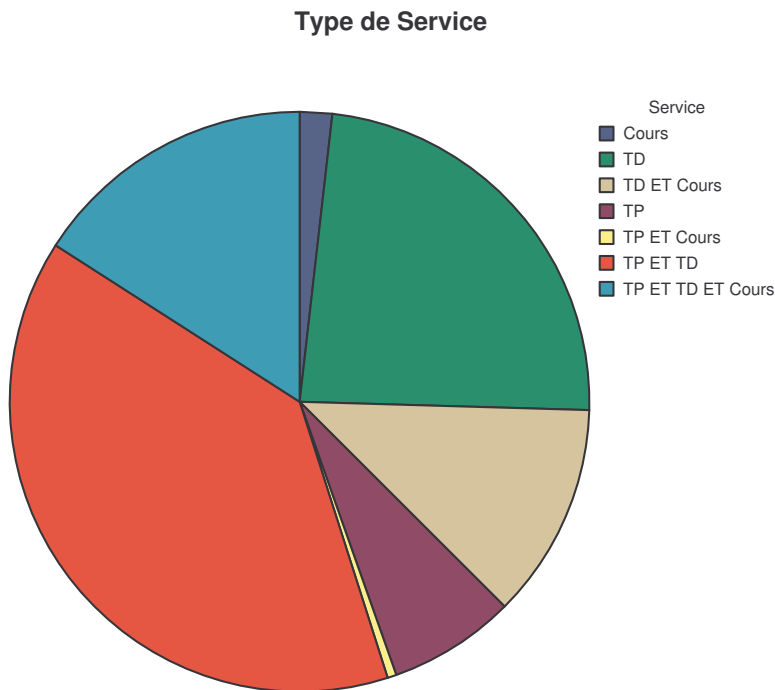


Figure 3 : Type de service assuré par les moniteurs

Cette répartition varie beaucoup selon les universités et les directions scientifiques d'enseignement. Mais cela est prévisible puisque certaines disciplines n'ont par exemple pas de TP encadrés.

Par contre cette répartition varie peu selon l'année du monitorat, ce qui montre que les universités ne répartissent pas les types d'enseignement selon l'expérience de l'enseignant.

D. Composition de l'équipe pédagogique

1. Composition

Les personnes composant l'équipe pédagogique peuvent être des enseignants (titulaires, ATER, moniteurs, vacataires), du personnel administratif, des techniciens, des vacataires, des étudiants, des conseillers d'orientation. Quatre équipes pédagogiques sur cinq (80,77%) sont composées uniquement d'enseignants, et elles contiennent le plus souvent (41,2%) à la fois de titulaires, ATER et moniteurs. Pour tous les moniteurs l'équipe pédagogique contient des enseignants, mais 14,29% y incluent le personnel administratif, 2,2% les techniciens, 1,65% les conseillers d'orientation, et 1,1% les étudiants.

Composition par équipe pédagogique

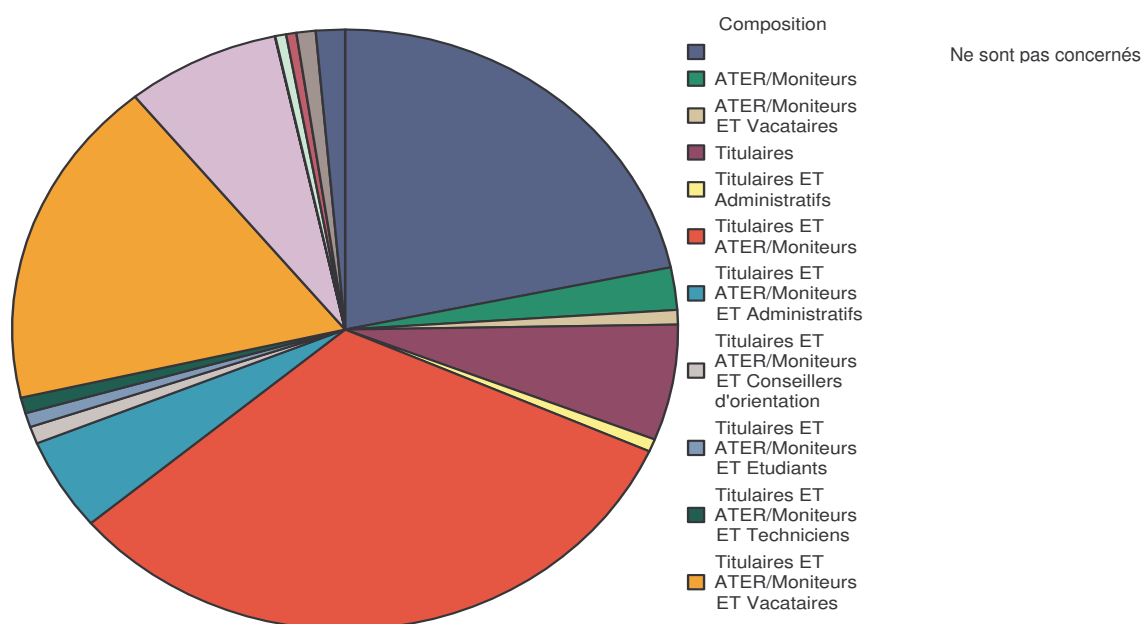


Figure 4 : Composition de l'équipe pédagogique

On remarque que 16,3% des moniteurs considèrent que l'équipe pédagogique à laquelle ils disent appartenir ne contient pas de moniteurs, et que 11,5% pensent que leur équipe pédagogique n'est formée que d'enseignants titulaires. Ce sont surtout les moniteurs de direction scientifique d'enseignement de D2 Mécanique (45,45%) qui excluent les moniteurs, mais également une grande proportion de ceux de D5 (37,5%) et D3 (33,33%).

2. Effectif

La majorité (54,9%) des équipes pédagogiques contiennent de trois à six personnes, un quart (25,3%) d'entre elles en contiennent de six à dix, 17,6% en contiennent plus de dix et enfin seulement 2,2% ne contiennent que deux personnes.

Les équipes pédagogiques de plus de dix personnes concernent la moitié (55,6%) des moniteurs de direction scientifique d'enseignement D4 Chimie. Elles concernent également principalement les moniteurs de l'Université de Savoie (35,7%) et pas du tout ceux de l'Université Stendhal.

Celles de seulement deux personnes ne concernent que les moniteurs de direction scientifique d'enseignement D3 et D1 Info (respectivement 16, 7% et 7,7% des moniteurs), enseignent à l'UPMF ou l'UJF.

E. Rôle de l'équipe pédagogique

1. Public concerné

La plupart (87,3%) des moniteurs considère que les décisions prises par leur équipe pédagogique ne concernent qu'un seul type de regroupement d'étudiants : 45,1% pour une promotion, 25,8% pour une filière, 13,7% pour un groupe, et 2,7% pour une école ou une

université. Les autres moniteurs considèrent que le public concerné est un mélange de ces quatre regroupements. En considérant la composition de ces mélanges, on voit que les moniteurs incluent à 55,4% une promotion, 35% une filière, 21,2% un groupe et 3,7% une université ou une école dans le public concerné par les décisions de l'équipe pédagogique.

On remarque que pour les moniteurs de l'université de Savoie, le public concerné est le plus fréquemment une filière (64,39%), et non pas une promotion (53,5%). De plus, le public concerné n'est jamais un groupe (groupe de TD). De même, le public concerné par les décisions des équipes pédagogiques de l'Université Stendhal n'est jamais une école ou une université.

Le public concerné varie également selon les directions scientifiques des moniteurs. Les moniteurs de direction scientifique D6 sont 75% à penser que les décisions concernent une promotion, et aucun d'eux ne pense à un groupe comme public.

2. Tâches de l'équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques de 80,8% des moniteurs fournissent le matériel nécessaire à l'enseignement, celles de 57,1%, respectivement 52,2%, des moniteurs s'occupent de la gestion des clés, respectivement de la gestion des salles. De plus, la moitié (54,4%) des moniteurs appartiennent à des équipes s'occupant de gérer les emplois du temps. Mais il est possible qu'il y en ait plus puisque 20,3% des répondants ne savent pas si leur équipe pédagogique s'en occupe ou pas.

Les équipes pédagogiques des moniteurs enseignant à l'Université Stendhal prennent moins en charge ce genre de tâches que les autres universités, puisque seulement 66,7% des moniteurs considèrent que leur équipe s'occupe de fournir le matériel, 26,7% de la gestion des clés et 33,3% de la gestion des salles. Par rapport à ces pourcentages, il y a peu de différence entre les quatre autres universités.

Les équipes pédagogiques de direction scientifique D5 prennent plus que les autres en charge ces tâches : 87,5% de leurs moniteurs disent qu'elles fournissent le matériel, 87,7% qu'elles gèrent les clés et les salles. En comparaison, les équipes de 33,3% (respectivement 38,5%) des moniteurs de D3 (respectivement D1 Info) gèrent les clés, et celles de 38,5% de ceux de D1 Info gèrent les salles. Les équipes pédagogiques de direction D2 sont celles qui s'occupent le plus de fournir le matériel : cela concerne 100% des moniteurs de D2 Physique, 91,7% de ceux de D2 Electricité et 90,9% de ceux de D2 Mécanique. En comparaison, 64,7% des moniteurs de D1 Mathématiques et 66,7% de ceux de D4 Chimie appartiennent à des équipes pédagogiques qui fournissent le matériel.

Les équipes pédagogiques s'occupent également du recrutement des étudiants, mais 35,2% des moniteurs ne savent pas si c'est le cas dans la leur, 42,9% savent qu'elles ne s'en occupent pas et 22% qu'elles s'en occupent.

3. Ressources partagées

Des ressources sont souvent mises en commun au sein d'une équipe pédagogique. Ces ressources sont des photocopiés de cours TD ou TP (pour 82,42% des moniteurs), des énoncés d'exercices (pour 57,14% des moniteurs), du matériel (pour 46,7% des moniteurs), des annales (pour 36,26% des moniteurs), des livres ou de la bibliographie (pour 26,92% des moniteurs), ou encore des comptes-rendus (pour 27,47% des moniteurs). Il existe cependant des équipes pédagogiques où aucune ressource n'est partagée, celles auxquelles appartiennent 1,6% des moniteurs.

Les équipes pédagogiques des moniteurs enseignant à l'université Stendhal sont celles qui fournissent le plus d'annales (60%), de livres ou bibliographie (66,67%) et de comptes-

rendus (33,33%). Dans les équipes pédagogiques de l'UJF, les livres ou bibliographie (14,63%) et les comptes-rendus (18,29%) sont moins partagés que dans celles des autres universités, et le matériel l'est peu (37,8%). Mais ce sont les équipes qui partagent le plus les exercices (63,41%). L'université de Savoie et l'INPG sont les universités où les équipes pédagogiques partagent le plus le matériel (64,29% et 62,50%) et le moins les annales (25% et 28,13%).

Les ressources partagées dans les équipes

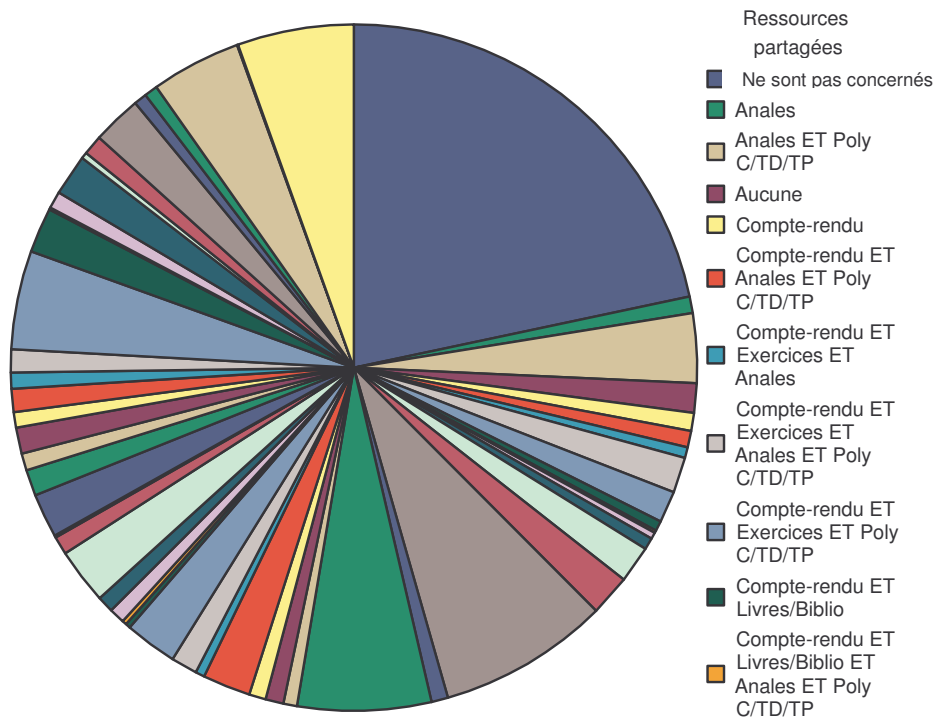


Figure 5 : Les ressources partagées au sein de l'équipe pédagogique

Selon les directions scientifiques, les ressources sont plus ou moins partagées. En D1 Info, les équipes partagent très souvent les photocopiés (89,74% des moniteurs), souvent les exercices (69,23%), mais très peu les livres (12,82%) et le matériel (17,95%). En D1 Mathématiques, les équipes partagent souvent les photocopiés (70,59%) et les exercices (67,65), et moins fréquemment les annales (37,50%), les livres (32,35%) et le matériel (29,41%). En D2 Electricité, les équipes partagent souvent les photocopiés (71,38%) et le matériel (70,83%), peu souvent des annales (37,50%) et des exercices (29,17%), et très peu de livres (16,67%). En D2 Mécanique, les équipes partagent souvent les photocopiés (72,73%) et le matériel (72,73%), moyennement les exercices (54,55%) et très peu les annales (18,18%) ou les livres (18,18 %).

4. Interventions de l'équipe pédagogique

82,4% des moniteurs sont dans des équipes pédagogiques n'intervenant pas dans des domaines extrascolaires.

La plupart des équipes pédagogiques interviennent cependant dans les relations entre enseignants, moniteurs et étudiants. Les équipes pédagogiques interviennent, pour 62,09% des

moniteurs dans les relations entre enseignants et étudiants, pour 42,86% dans les relations entre enseignants et moniteurs, pour 37,36% dans les relations entre moniteurs et étudiants, pour 35,16% dans les relations entre enseignants, et pour 16,48% dans les relations entre moniteurs. 23,1% des moniteurs sont dans une équipe pédagogique n'intervenant pas dans ces relations.

Les équipes pédagogiques de l'université de Savoie interviennent plus que les autres. En effet seulement 7,14% des moniteurs y enseignant sont dans des équipes pédagogiques n'intervenant pas, et 85,71% d'entre eux sont dans une équipe pédagogique qui intervient dans les relations entre enseignants et étudiants. Les autres interventions de cette université sont en proportions semblables à celles des autres universités, qui présentent d'ailleurs peu de disparité entre elles, quelque soit les relations.

Globalement, la répartition en directions scientifiques d'enseignement est assez homogène. On remarque tout de même que tous les moniteurs de direction scientifique D3 sont dans des équipes pédagogiques intervenant dans les relations entre enseignants et étudiants, et que 75% des moniteurs de D5 sont dans des équipes intervenant dans les relations entre enseignants et moniteurs.

F. Communication avec l'équipe pédagogique

1. Accueil par université, direction scientifique

Une des variables les plus significatives pour mesurer l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques est sûrement la variable Accueil. Tous les sujets ont répondu à la question « Avez vous été accueillis ? ». Sur le total des réponses, 12,8 % soit 30 sujets estiment ne pas avoir été accueillis tandis que 87,2 % soit 204 des sujets déclarent avoir été accueillis.

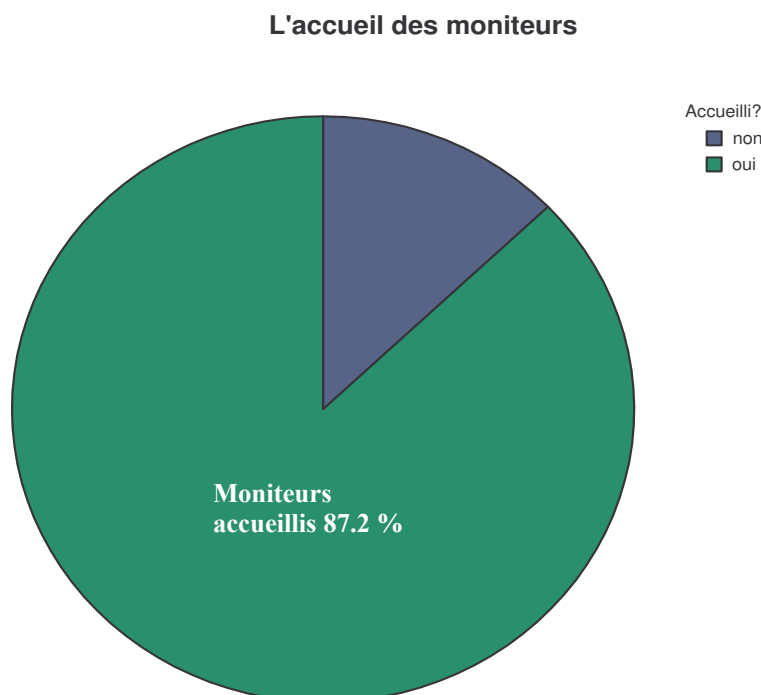


Figure 6 : Moniteurs ayant été accueillis

Pour mieux cerner la variable Accueil, nous l'avons croisée avec la variable Direction Scientifique. Ce croisement permet de savoir par direction scientifique, le nombre de moniteurs estimant avoir été accueilli. Ainsi 100 % des moniteurs de Gestion, D6 et D7 estiment avoir été accueillis. Parmi les moniteurs estimant ne pas avoir été accueillis on compte une bonne proportion de moniteurs de la direction scientifique D5 pour 28,6%.

2. Moyens de communication par université, direction scientifique

24,8% des moniteurs n'ont pas répondu à la question « fréquence des réunions avec l'équipe pédagogique ». Au sein de la population ayant répondu « Oui » à la question, on remarque de fortes disparités selon les directions scientifiques d'appartenance du moniteur et la fréquence indiquée. En effet seulement 4% des moniteurs affirment avoir des contacts quotidiens avec leur équipe pédagogique tandis que près de 27% affirment n'avoir des contacts que de façon trimestrielle.

Echange avec l'équipe pédagogique

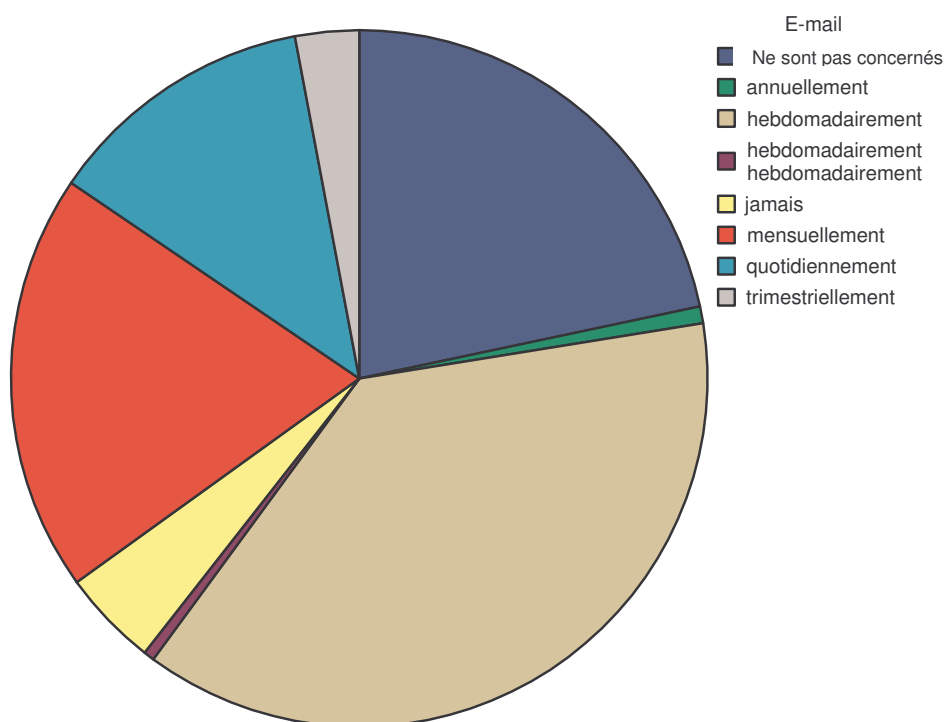


Figure 7 : Fréquence d'échanges par E-mail avec l'équipe pédagogique

La totalité des moniteurs de D6 Philo ayant répondu estiment n'avoir des contacts que de façon trimestrielle tandis que ce pourcentage est près de la moyenne pour les moniteurs d'électronique et d'informatique (respectivement 45 et 40,6%). Par ailleurs 66,7 % des moniteurs de D3 affirment n'avoir des contacts qu'annuellement, le tiers restant n'ayant pas répondu à la question. En croisant les variables Accueilli ? et Directions scientifique, on remarque que 33,3 % des moniteurs de D3 affirment n'avoir pas été accueillis, ce qui correspond au nombre de moniteurs de cette direction n'ayant pas répondu à la question « fréquence des réunions ». Finalement on peut dire que les moniteurs de cette discipline ne

rencontrent l'équipe pédagogique, si elle existe, qu'à la rentrée c'est à dire au moment de l'accueil.

G. Implication du moniteur

1. Appartenance par université, direction scientifique, année de monitorat

Nous avons croisé les variables année de monitorat, direction scientifique et université pour mener l'analyse. Ainsi 44% des moniteurs de première année ayant répondu à l'enquête sont de l'UJF, 27% des moniteurs de première année sont de l'INPG et seulement 7% de l'université de Stendhal.

Pour la direction scientifique D1 Electricité, 65% des moniteurs sont en 3^{ième} Année de monitorat et 35% sont des moniteurs de 2^{ième} Année. Aucun moniteur de 1^{ère} année n'a répondu à l'enquête.

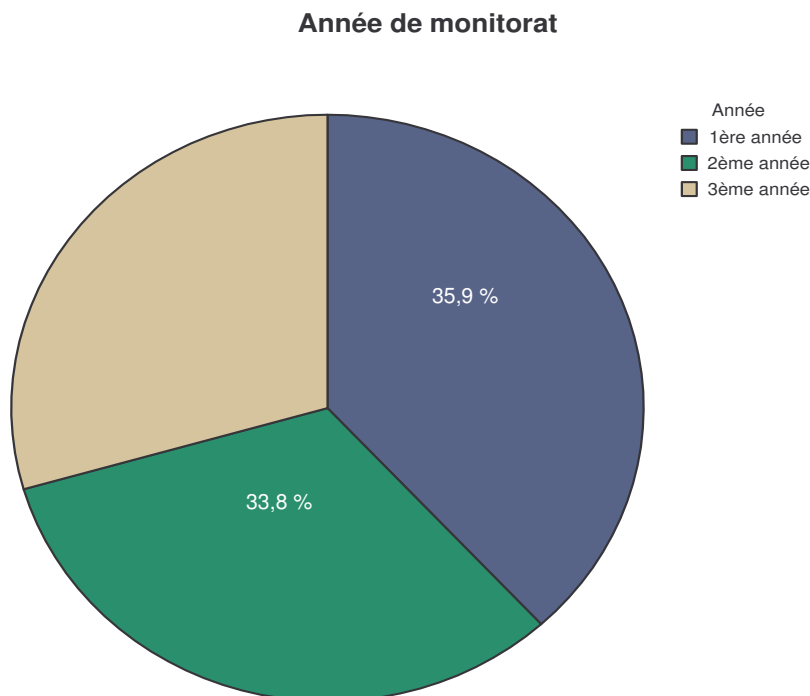


Figure 8 : Année de service des moniteurs

Pour la direction scientifique D1 Informatique, 53% des moniteurs sont de 3^{ième} année et 49% sont des moniteurs de 2^{ième} année. Comme pour la direction D1 Electricité, aucun moniteur de 1^{ère} Année n'a répondu.

La troisième direction scientifique où il y a une forte proportion de moniteurs de 2^{ième} et de 3^{ième} Année est la direction Mécanique. On observe 44,4 % de moniteurs de 3^{ième} Année et 55,6% de moniteurs de 2^{ième} A. Les moniteurs de 3^{ième} année de cette direction représentent 5,6 % du total des moniteurs de troisième année ayant répondu. Ce nombre est de 18,3% pour la direction D1 Electricité et 23,9% pour la direction D2 Informatique.

A l'inverse nous observons pour les disciplines relevant des sciences sociales et humaines une forte représentation de moniteurs de 1^{ère} Année. A titre d'exemple la totalité (100%) des moniteurs des directions D6 (Histoire), Lettres, psychologie et philosophie sont en première année de monitorat. Pour se donner une idée, les moniteurs d'histoire

représentent 4,8 % du total des moniteurs ayant répondu à l'enquête. Les moniteurs de Lettres sont 2,4 % du total et ceux de psychologie et de philosophie représentent 1,2 % chacune.

2. Degré d'implication des moniteurs au sein des équipes

Pour mesurer le degré d'implication des moniteurs au sein de l'équipe pédagogique, nous avons croisé les variables membre, direction d'enseignement, appartenance, participation aux jurys.

La plus forte proportion de moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique et se qualifiant comme « très actif » se retrouve en D5 pour 25 %, ensuite D3 pour 16,7 % des répondants, viennent ensuite les moniteurs de D1 Maths pour 14,7 %. A noter qu'aucun moniteur des directions D2 Mécanique, D2 Physique, D4 Chimie estimant appartenir à une équipe pédagogique ne se qualifient de « très actif ».

Degré d'activité des moniteurs

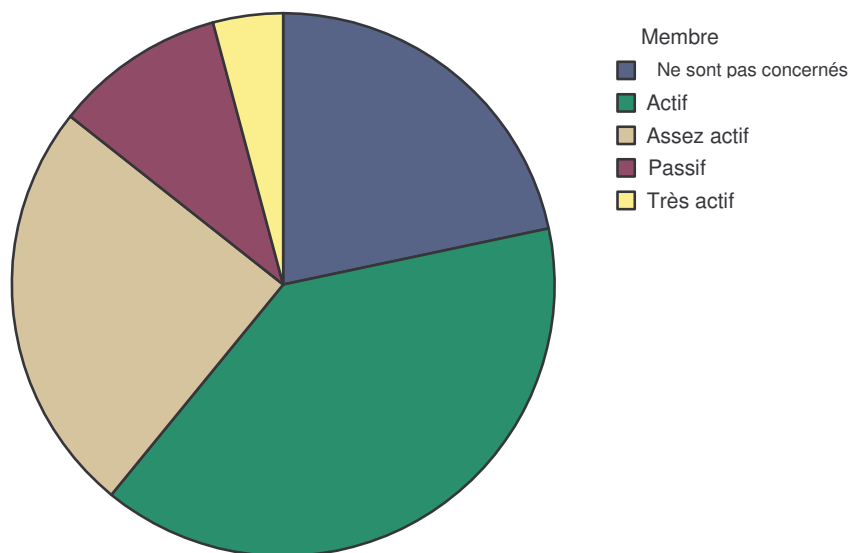


Figure 9 : Degré d'implication des moniteurs dans les équipes pédagogiques

Le taux le plus élevé de moniteurs appartenant à une équipe pédagogique mais s'estimant passifs s'observe en D2 Electricité pour 29,2 % des moniteurs, vient ensuite les moniteurs de D2 Mécanique pour 18,2 %. Notons qu'aucun des moniteurs de D5 appartenant à une équipe pédagogique ne s'estime « passif ». C'est dans la même direction qu'on retrouve les moniteurs les plus actifs.

Soulignons aussi, en moyenne que plus on avance au niveau du monitorat, plus on s'estime être un membre « actif » (14% des moniteurs de 3^{ème} A contre 3% pour les 1^{ère} A). Cependant cette observation doit être nuancée d'autant plus qu'aucun moniteur de 2^{ème} A n'a déclaré être très actif même si 56 % estiment être actifs contre 46% des moniteurs de 1^{ère} A. Pour la participation aux jurys, l'UPMF tient le haut du pavé. Dans cet établissement, 72% des moniteurs déclarent participer à chaque fois aux jurys contre seulement 35% pour l'UJF et 39% pour l'université de Savoie. A l'inverse 46% des moniteurs de cette dernière université déclarent ne jamais participer aux jurys contre 4% pour les moniteurs de l'UPMF. L'INPG plafonne à 37 % et Stendhal à 33 %.

Quand on décline la participation aux jurys selon la direction d'enseignement, c'est la direction D1 Maths qui tient le haut du pavé avec 79,4% de participation « à chaque fois »

contre 0 % pour D5. Par ailleurs c'est en D5 qu'on retrouve la plupart des moniteurs qui ne participent jamais aux jurys. Ce qui peut paraître en contradiction avec le fait d'être un membre « très actif ».

H. Non intégration dans une équipe pédagogique

1. Etude du sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique par université

Nous avons cherché à savoir dans cette section, les raisons qui font que certains moniteurs estiment ne pas appartenir à une équipe pédagogique. L'analyse a été effectuée par université d'enseignement. Pour cela nous avons croisé les variables Appartenance, Raison et Université d'Enseignement.

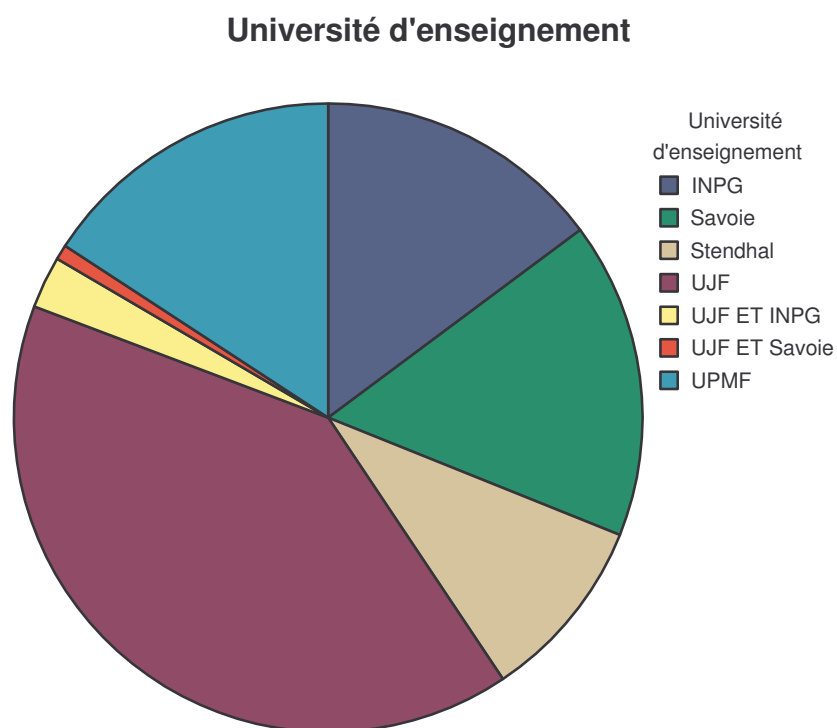


Figure 10 : Les moniteurs par université d'enseignement

Sentiment d'appartenance à une équipe

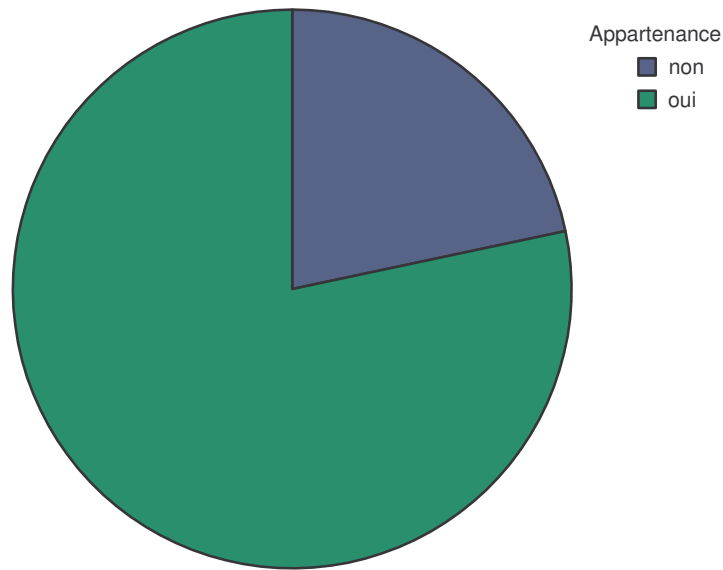


Figure 11 : Sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique

a) Cas de l'UPMF

Parmi les moniteurs de l'UPMF, 16,7% estiment ne pas appartenir à une équipe pédagogique et avancent comme raison le fait que l'équipe pédagogique ne concerne pas les moniteurs. La même proportion pense aussi que ça ne concerne pas les moniteurs ET qu'ils manquent de sollicitation. Ces moniteurs dans le cas de l'UPMF représentent 1,9 % du total des moniteurs. Aucun moniteur estimant ne pas appartenir à une équipe pédagogique n'a avancé comme raison « l'éloignement géographique ». La raison « manque de disponibilité » a été avancée par 16,7 % des moniteurs de l'UPMF. Par ailleurs 13,7% des moniteurs ayant répondu OUI à la question « Estimez vous appartenir à une équipe pédagogique ? » sont de l'UPMF.

b) Cas de l'UJF

Nous avons dénombré un nombre de Oui élevé pour le sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique pour les moniteurs de cette université. En effet 82 moniteurs de l'UJF estiment appartenir à une équipe pédagogique, ce qui représente 45% du total des moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique. Cependant les moniteurs de l'UJF ont été très nombreux à répondre à l'enquête. Parmi les moniteurs de l'UJF, 23 ont répondu ne pas appartenir à une équipe pédagogique sur un total de 52 moniteurs ayant répondu NON à la question « Estimez vous appartenir à une équipe pédagogique ? ». Voyons plus en détail la répartition des raisons avancées. Aucun moniteur n'a avancé la raison « travail de recherche trop prenant » pour justifier sa non appartenance à une équipe pédagogique. A l'UJF 17,4% des moniteurs ayant répondu à la question d'appartenance ont donné comme raison de leur non appartenance « le manque de sollicitation », 4,3% ont avancé la raison « manque de disponibilité ET problème d'horaire »; 13% estiment que l'équipe pédagogique n'existe pas et 8,7% pensent que c'est à cause de l'éloignement géographique. Aucun moniteur n'a estimé que l'équipe pédagogique ne concerne pas les moniteurs et aucun n'a avancé comme raison le

fait que le poste qui lui a été attribué ne correspond pas à son profil. Certains moniteurs, 4,3% de l'UJF estiment que c'est parce qu'ils ne savent pas ce qu'est une équipe pédagogique.

c) Cas de l'université de Stendhal

Il a déjà été noté qu'il y a une faible proportion de moniteurs dans cette université. Dix huit (18) moniteurs de Stendhal ont répondu à la question d'appartenance. Sur ces 18, trois moniteurs estiment ne pas appartenir à une équipe pédagogique tandis que les quinze restant estiment y appartenir, ce qui représente 8,2% du total des moniteurs ayant répondu Oui à la question d'appartenance. Les trois raisons avancées par les moniteurs de Stendhal quant à leur non appartenance sont : l'équipe pédagogique n'existe pas (33,3%), travail de recherche trop prenant (33,3%), l'équipe pédagogique n'existe pas ET problèmes d'horaires (33,3%). Aucun moniteur de Stendhal n'a donné comme raison le fait que son service moniteur n'a pas commencé. Le manque de sollicitation, l'éloignement géographique ou le fait que l'équipe pédagogique ne concerne pas les moniteurs n'ont pas été avancées comme raisons.

d) Cas de l'INPG

Au total, douze (12) moniteurs de l'INPG ont répondu NON à la question « Estimez vous appartenir à une équipe pédagogique ? » ce qui représente 23,1% du total pour cette réponse. Tandis qu'on dénombre 32 moniteurs de l'INPG affirmant appartenir à une équipe pédagogique, ce qui représente 17,6% du total pour cette réponse. Les principales raisons de non appartenance à une équipe pédagogique avancées par les moniteurs de cet établissement sont : Manque de sollicitation (25%), Service non commencé (8,3%), l'éloignement géographique (8,3%), manque de sollicitation ET éloignement géographique (8,3%). A l'inverse parmi les raisons qui n'ont pas été avancées pour justifier le sentiment d'exclusion : l'équipe pédagogique ne concerne pas les moniteurs, il n'existe pas d'équipe pédagogique Et ce n'est que le début, problème d'horaire, parce que je ne sais pas ce qu'est une équipe pédagogique.

e) Cas de l'université de Savoie

Sur les 52 moniteurs qui ont répondu à l'enquête et qui estiment ne pas appartenir à une équipe pédagogique, 8 sont de l'université de Savoie ce qui représente 15,4% du total pour cette réponse (Oui à la question Appartenance à une équipe pédagogique). A l'inverse 28 moniteurs de cette université estiment appartenir à une équipe pédagogique ce qui représente aussi 15,4% du total du Oui. En regardant plus en détail les résultats obtenus après croisement, on constate que les raisons qui ont été le plus souvent avancées justifiant le sentiment de non appartenance sont : manque de sollicitation ET éloignement géographique (25% tandis que le manque de sollicitation pris seul n'a été avancé que 12,5% des moniteurs), service non commencé (pour 12,5%), éloignement géographique Et ce n'est que le début (12,5% tandis que l'éloignement géographique tout court n'a pas été avancé comme raison).

Pour conclure sur cette partie, nous pouvons dire que sur les 234 moniteurs ayant répondu à l'enquête, 182 estiment appartenir à une équipe pédagogique soit 77% du total tandis que 52 moniteurs ne l'estiment pas soit 22 % du total des moniteurs. Nous constatons donc une forte proportion de moniteurs appartenant à une équipe pédagogique. Sur ces moniteurs, 13,7% effectuent leur service à l'INPG, environ 12 % à l'université de Savoie, 6% de Stendhal, 35% de l'UJF, et enfin 11% de l'UPMF.

En comparant ces derniers chiffres au nombre total de moniteur par établissement, on se rend compte que les moniteurs éprouvant le plus le sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique sont ceux de l'université de Savoie (90%). A l'inverse les moniteurs estimant le

moins appartenir à une équipe pédagogique sont ceux de l'INPG (72%). Il se pourrait que le fait que les moniteurs de l'INPG sont souvent « prêtés » à d'autres établissements puisse être l'une des causes. L'UJF et l'université de Stendhal se situent à 77% tandis que l'UPMF est à 83%.

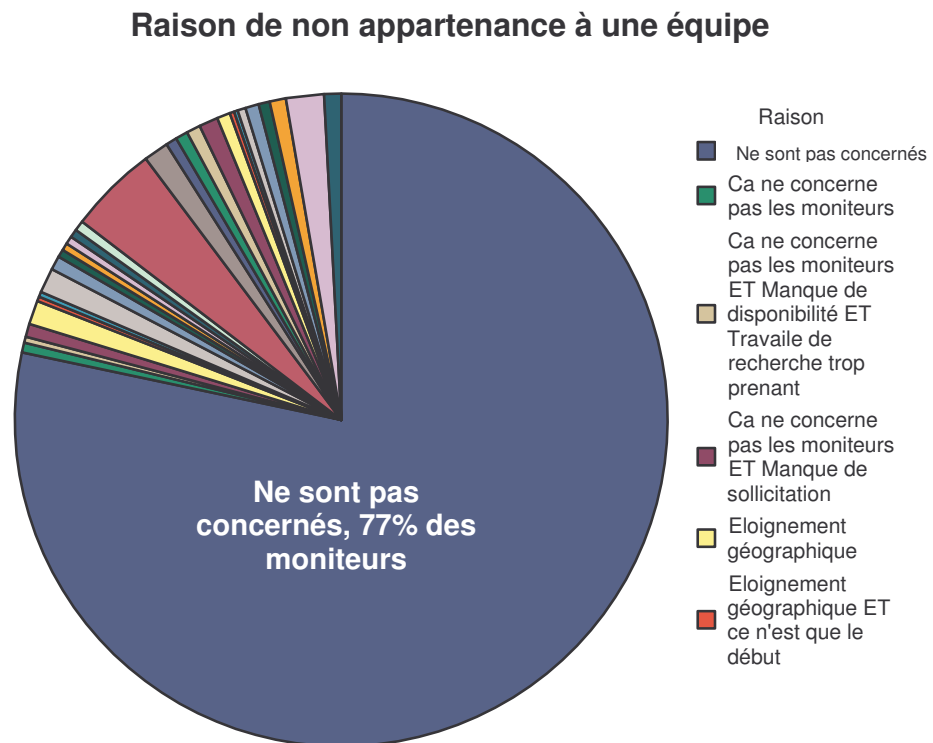


Figure 12 : Les raisons de Non Appartenance à une équipe

2. Etude du sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique par direction d'enseignement

Pour mener l'analyse du sentiment d'appartenance par rapport aux différentes directions d'enseignement, nous avons croisé les variables Appartenance, Direction d'enseignement et Raison.

Sur les 52 moniteurs estimant ne pas appartenir à une équipe pédagogique, la distribution par direction d'enseignement est la suivante :

- 10 pour la direction d'enseignement D2 Physique
- 8 pour chacune des directions D1 Info et D2 Mécanique
- 7 pour la direction D4 Chimie
- 5 pour les directions D1 Maths et D6
- 4 pour la direction D2 Électricité
- 3 pour la direction D5
- 2 pour la direction D3

Le nombre de moniteurs estimant le moins appartenir à une équipe pédagogique se retrouve dans les directions d'enseignements D2 Physique (19%), D1 Info et D2 Mécanique (15 % chacun) et D4 Chimie pour 13%.

En regardant les raisons avancées dans les différentes directions d'enseignement on note de larges variations. Par exemple seuls les moniteurs de la direction d'enseignement D6 estiment que la cause de leur non appartenance à une équipe pédagogique est due au fait que l'équipe pédagogique ne concerne pas les moniteurs (20%), il n'en existe pas ET problème d'horaire (20%).

La raison « travail de recherche trop prenant » n'a été avancée dans aucune des directions d'enseignements. Par ailleurs les raisons « problème d'horaire » et « parce que je ne sais ce qu'est une équipe pédagogique » n'ont été avancées que par la direction d'enseignement D2 Electricité

Sur les 182 moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique, la distribution est la suivante :

- D1 Info : 39 moniteurs soit 21 % des moniteurs ayant répondu OUI
- D1 Maths 34 moniteurs soit 19 % des OUI
- D2 Electricité : 24 moniteurs soit 13 % des OUI
- D2 Mécanique : 11 moniteurs soit 6% des OUI
- D2 Physique : 24 moniteurs soit 13 % des OUI
- D3 : 6 moniteurs soit 3 % des OUI
- D4 Chimie : 9 moniteurs soit 5 %
- D5 : 8 moniteurs soit 4,4 %
- D6 : 27 moniteurs soit 14,8% des Oui

Nous remarquons que c'est en D1 Informatique et D1 Maths qu'on retrouve le plus de moniteurs ayant le sentiment d'appartenance à une équipe pédagogique. Cependant en regardant le nombre de moniteurs par discipline, on se rend compte que c'est dans les mêmes disciplines qu'on constate le plus grand nombre de moniteurs ayant répondu au questionnaire soit respectivement 20,1% pour D1 Informatique et 16,7 % pour D1 Maths. Pour la direction d'enseignement D1 Informatique le nombre de réponses OUI et le nombre total de moniteurs dans cette direction est presque proportionnelle.

3. Etude du lien entre moniteurs contactés et sentiment d'appartenance

a) Appartenance et direction d'enseignement

Nous avons croisé les variables Contacté ? Université d'enseignement et Appartenance. La variable Université d'enseignement a été ajoutée afin de pouvoir ventiler le résultat par établissement.

En se référant toujours aux résultats obtenus pour la variable appartenance prise seule à savoir 182 réponses OUI et 52 réponses NON, la distribution se fait comme suit par établissement.

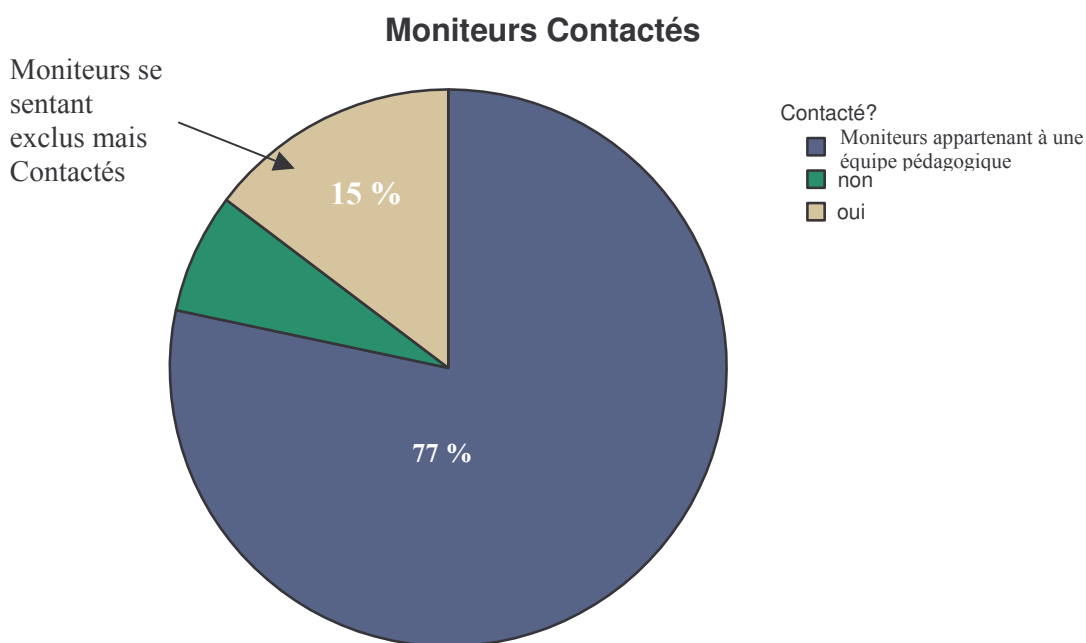


Figure 13 : Moniteurs contactés

62,5 % des moniteurs de Savoie n'appartenant pas à une équipe pédagogique affirment n'avoir pas été contacté (la proportion la plus élevée par établissement). Ce chiffre est de 33% pour Stendhal et l'UPMF, de 26,1 % pour les moniteurs de l'UJF et de 25% pour les moniteurs de l'INPG. A l'inverse donc, les moniteurs ayant le sentiment d'être exclus bien qu'ils aient été contactés se retrouvent à l'INPG où nous constatons 75% de cas. Le taux le moins élevé se retrouve à l'université de Savoie pour 37,5 % des cas.

Les moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique et affirmant avoir été contactés sont distribués comme suit : 17,6 % appartiennent à l'INPG, 15,4 % à l'université de Savoie, 8,2 % de Stendhal, 45,1 % de l'UJF et 13,7 % de l'UPMF.

Notons pour ce dernier cas que tous les moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique (77%) ont été contactés.

b) Année de monitorat et sentiment d'appartenance

Nous avons aussi affiné la variable Appartenance par rapport à la variable Année de monitorat. Il ressort que 33,3 % des moniteurs de 1^{ère} année affirment ne pas appartenir à une équipe pédagogique. La proportion de moniteurs ayant un sentiment de non appartenance est respectivement de 17,7 et 14,1 % pour les moniteurs de 2^{ième} et 3^{ième} année.

Nous remarquons que plus on avance dans le service de monitorat plus on a le sentiment d'appartenir à une équipe pédagogique. Le contraire aurait sûrement étonné. Parmi les moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique, la figure suivante montre ce qu'il pense quant au bénéfice tiré.

Bénéfice de l'équipe pédagogique

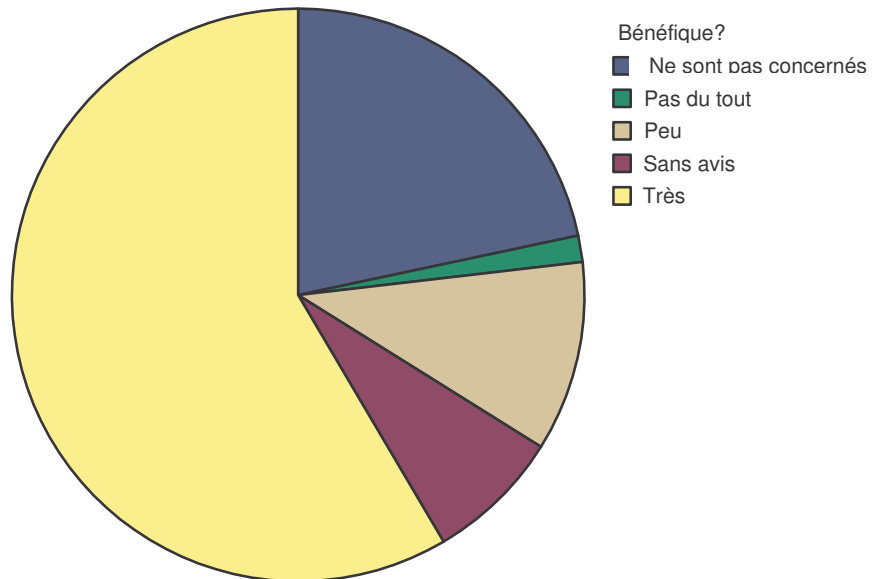


Figure 14 : apport de l'équipe pédagogique pour les moniteurs

L'analyse des résultats du questionnaire a permis de tirer certains enseignements sur l'intégration des moniteurs dans les équipes pédagogiques. Etant donné que 70% des moniteurs du CIES de Grenoble ont répondu à l'enquête, la conclusion peut être généralisée sur l'ensemble des moniteurs de l'académie.

Environ 82% des moniteurs estiment appartenir à une équipe pédagogique. Ce sentiment d'appartenance est plus élevé chez les moniteurs en 3^{ème} année de service. Ce qui peut paraître logique. Tous les moniteurs appartenant à une équipe pédagogique ont été contactés d'une façon ou d'une autre par leur direction d'enseignement.

Les moniteurs de l'université de Savoie sont ceux qui ont déclaré le plus appartenir à une équipe pédagogique (90%) tandis que c'est à l'INPG que le sentiment d'appartenance est la plus faible (seulement 72% des moniteurs).

Le nombre de moniteurs estimant le moins appartenir à une équipe pédagogique se retrouve dans les directions d'enseignements D2 Physique (17 %), D1 Informatique et D2 Mécanique (à égale proportion).

La plus forte proportion de moniteurs estimant appartenir à une équipe pédagogique et se qualifiant comme « très actif » se retrouve en D5 pour 25 % et c'est dans la même direction d'enseignement qu'on retrouve les moniteurs qui participent le moins à des activités de l'équipe pédagogique comme le jury de fin d'année. Aucun des moniteurs de cette direction ne s'estime passif. Le taux le plus élevé de moniteurs appartenant à une équipe pédagogique mais s'estimant passifs s'observe en D2 Electricité pour 29,2 % des moniteurs.

Finalement une très grande majorité des moniteurs estiment que l'équipe pédagogique est très utile dans leur enseignement à une proportion de 74% soit 57 % du total des moniteurs ayant répondu à l'enquête.

V. Conclusion générale

70% des moniteurs inscrits au CIES de Grenoble ont donc bien voulu répondre au sondage qu'on leur a proposé. Ce nombre est important et suffisant pour tirer des conclusions. La population interrogée demeure très hétérogène : la réponse aux différentes questions dépendent de paramètres tels que l'année de monitorat (1^{ère} année, 2^{ème} ou 3^{ème} année), du lieu géographique du monitorat (Grenoble, Valence, Chambéry, Annecy), du cycle d'enseignement (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle) et du type d'enseignement (cours, TD TP). De plus, ce chiffre de 70% montre également l'intérêt des moniteurs concernant la notion d'équipe pédagogique.

L'objectif de ce sondage est de tirer des constatations les plus générales possibles sans pour autant porter un jugement sur une université, une UFR ou une direction d'enseignement en particulier. D'ailleurs, une collaboration avec l'atelier 13 concernant l'élaboration d'une charte de moniteur a été entreprise, permettant de comparer les résultats et les constatations.

Ainsi pour la **notion d'équipes pédagogiques**, tout le monde semble avoir une idée de ce qu'est une équipe pédagogique. Ainsi, moins de 1% des moniteurs interrogés disent ne pas savoir. Par contre, cette notion conduit à des résultats variés, et ce sur différents points :

- concernant l'effectif des équipes pédagogiques :
 - 55% considèrent qu'elle contient entre 3 et 6 personnes.
 - 43% considèrent qu'elle contient plus de 6 personnes.
- concernant la composition des équipes :
 - 41% pensent qu'elle contient uniquement des enseignants titulaires, des ATER et des moniteurs.
 - 14% seulement incluent le personnel administratif.
- concernant le public visé : les réponses sont variées.
- par les actions d'une équipe pédagogique.

Enfin, pour la **notion de gestion des banques de ressources pour l'enseignement**, 82% des moniteurs pensent les ressources sont partagées au sein de l'équipe (au moins des cours, sujets de TD ou de TP). Par contre, le partage d'autres types de ressources est moins systématique (46% pour le matériel), 36% pour les annales, 27% pour les livres).

La notion d'équipe pédagogique est donc soit mal définie, soit il n'est pas possible de la définir et d'appliquer de manière systématique certains concepts. On a ici une dépendance certaines avec les caractéristiques des différentes universités. On peut citer par exemple le cas des livres à disposition à Stendhal où 67% des moniteurs pensent qu'ils sont mis en commun, alors que ce nombre ne dépasse pas 15% à l'UJF. Pour conclure sur cette partie, un dernier chiffre est révélateur du flou existant sur cette notion d'équipe pédagogique : 16% des moniteurs qui se sentent intégrés dans une équipe pédagogique considèrent que les moniteurs ne font pas partie de l'effectif de cette équipe.

L'analyse des résultats de l'enquête comporte néanmoins des points rassurants sur l'intégration des moniteurs au sein des équipes pédagogiques. Le sentiment d'appartenance du moniteur à une équipe pédagogique et l'implication effective dans les activités de l'équipe augmente avec le nombre d'années de monitorat : 66% des moniteurs de 1^{ère} année se sentent intégrés dans les équipes pédagogiques, alors qu'il y en a 82% en 2^{ème} année et 86% en 3^{ème} année. Ces résultats peuvent paraître tout à fait normaux au sens où il faut forcément du temps pour s'intégrer et se sentir à l'aise dans une nouvelle équipe. L'enseignement est par ailleurs

une activité nouvelle pour la majorité des moniteurs qui ont ainsi probablement besoin de gagner de l'assurance et de la confiance en eux pour mieux s'intégrer dans les activités de l'équipe pédagogique. Il faut aussi du temps et de l'expérience pour avoir une vision globale de l'enseignement, prendre du recul par rapport à son propre service, et pouvoir ainsi prendre une part plus active dans les différentes tâches de l'équipe pédagogiques telles que l'organisation des enseignements, la gestion des relations avec les étudiants. Les résultats de l'enquête tendent ainsi à montrer que le moniteur réussit au cours des années d'enseignement à mieux trouver sa place par lui-même au sein des équipes pédagogiques, indépendamment des sollicitations extérieures. Il y a donc une part active du moniteur dans sa propre intégration.

Un autre point particulièrement intéressant concerne la fréquence des contacts avec les équipes pédagogiques, pour les moniteurs qui se sentent intégrés au moins à l'une d'entre elles. Les résultats montrent qu'environ 70% des moniteurs ont un contact au moins mensuel avec leur équipe pédagogiques, et seulement 50% un contact au moins hebdomadaire. A priori ont peu penser que ces chiffres sont plutôt élevés et rassurants. Ils peuvent cependant devenir inquiétants si on considère que le contact avec une équipe pédagogique est indispensable à toute activité d'enseignement, ne serait-ce que pour la bonne organisation et la cohérence du contenu des différents cours proposés à un même groupe d'étudiants pendant le cycle de formation. Dans le même type de remarques, un autre point inquiétant est que 18% des moniteurs ne considèrent pas appartenir à une équipe pédagogique. On peut alors se demander si ces moniteurs organisent et gèrent leurs enseignements vraiment seuls, ou bien s'il s'agit simplement d'une divergence dans la définition de ce qu'est une équipe pédagogique ?

Un résultat que l'on considère très inquiétant par ailleurs concerne les conséquences pour un moniteur de son intégration ou non dans une équipe pédagogique. En effet, environ 40% des moniteurs qui se sentent intégrés dans une telle équipe ont par ailleurs le sentiment que cette intégration ne leur est pas particulièrement bénéfique. Cette constatation amène de nouveau des questions sur la définition et le rôle d'une équipe pédagogique. On constate par ailleurs que moins de 50% des moniteurs ne se sentent pas non plus particulièrement actifs au sein de l'équipe pédagogique, ce qui pourrait correspondre aux 40% qui trouvent leur intégration peu bénéfique. Cette intégration se traduit par ailleurs particulièrement par la participation aux différents jurys, et la non intégration semble souvent liée à un manque de sollicitations.

Pour synthétiser l'analyse des résultats et les points qui paraissent les plus importants à considérer, on rappellera qu'effectivement, comme le dit C. Leborgne-Tahiri de manière générale, la notion d'équipe pédagogique n'est pas claire pour les moniteurs. Il est d'ailleurs peut-être impossible d'avoir une définition générale d'une équipe pédagogique. Celle-ci est probablement spécifique au contexte et aux directions de l'enseignement. Cette notion vague de l'équipe pédagogique peut aussi être dû au fait qu'elle n'est pas forcément bien définie au sein des universités, ou pas assez bien expliquée et intégrée dans la vie quotidienne de l'enseignement. Le moniteur qui commence un service d'enseignement dans une université ne se sent pas particulièrement sollicité pour prendre une part active au sein de l'équipe pédagogique. Cette situation s'améliore avec le nombre d'années de monitorat : le moniteur a une meilleure connaissance de l'enseignement et de son organisation et s'y intègre mieux. Le moniteur semble ainsi apprendre en partie à s'intégrer par lui-même. La question est alors de savoir s'il serait possible d'améliorer l'intégration en forçant plus de sollicitations de la part de l'équipe pédagogique dès la première année de monitorat.

Pour poursuivre l'étude, on pense qu'il pourrait être aussi intéressant d'observer le sentiment d'autres acteurs de l'équipe pédagogique, et en particulier des tuteurs. Ces derniers sont en effet les responsables les plus directs de l'intégration et de la formation des moniteurs sur le terrain. Il serait alors intéressant de comparer les deux points de vue afin de mieux comprendre comment améliorer l'intégration des moniteurs dès le début de leur formation. Les résultats pourraient donner lieu à de nouveaux points à intégrer dans la charte des moniteurs.

ANNEXE : questionnaire